

**L'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique
française**

Alexis RINCKENBACH

Chef des Affaires européennes et internationales,

**Direction Générale de la Cohésion Sociale, Secrétariat d'Etat chargé de
l'Egalité, France**

Plan

- 1. **Constat** : les femmes sont majoritaires dans la fonction publique française mais subissent des différences substantielles de rémunération et d'évolution professionnelle.
- 2. **Causes** : de telles inégalités relèvent autant de problèmes sociaux que de caractéristiques propres au modèle français de fonction publique.
- 3. **Actions**: la France est résolue à poursuivre et à approfondir les mesures déjà prises pour y remédier.

- Des femmes majoritaires dans la fonction publique mais une situation toujours préoccupante

- 62 % des agents publics en 2015.
- Des versants de la fonction publique plus féminisés que d'autres.
- Mais des différences de rémunération toujours trop importantes.
- Trop peu de femmes en emplois de direction et d'encadrement.
- Une situation meilleure que dans le privé, mais à relativiser.

– Des causes extrinsèques et intrinsèques au modèle français de fonction publique

- **La fonction publique n’est pas insensible aux problèmes qui affectent la condition féminine dans son ensemble...**
 - L’inégal investissement dans la vie familiale.
 - L’impact des stéréotypes sur le “plafond de verre”.

– Des causes extrinsèques et intrinsèques au modèle français de fonction publique

- **... mais certaines caractéristiques propres à la fonction publique française peuvent contribuer à l’inégalité**
 - **Des problèmes structurels**
 - L’avancement à l’ancienneté face aux interruptions de carrière.
 - L’exemple du mode de calcul des pensions.
 - **Des éléments culturels relatifs aux méthodes de travail**
 - La valorisation du travail tardif pénalise les femmes qui ont des responsabilités familiales.
 - L’importance du « réseau » défavorise les femmes.
 - L’opacité des évaluations et appréciations professionnelles.
 - Les problèmes de la valorisation de la mobilité géographique.

– Une volonté politique forte de lutter contre les inégalités professionnelles dans la fonction publique

• **4 axes d’action**

- La promotion du dialogue social.
 - Exemple : les élections professionnelles depuis la loi de 2016 relative à la déontologie des fonctionnaires.
- L’accent mis sur la dimension effective de l’égalité hommes-femmes.
 - Exemple : la loi Sauvadet et le flux minimal de 40% de nominations du sexe sous représenté aux postes les plus élevés de l’administration.
- L’articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.
 - Exemple : de nouvelles manières d’organiser le travail et l’aide à la prise en charge des jeunes enfants.
- La prévention des violences faites aux femmes.

– Une volonté politique forte de lutter contre les inégalités professionnelles dans la fonction publique

- Quelles pistes pour aller plus loin ?
 - Améliorer la mise à disposition de données statistiques en la matière.
 - Favoriser la mobilité entre les fonctions publiques.

- Promouvoir une culture plus favorable à la réussite des femmes.
- Agir sur les rémunérations.
- Imaginer, à plus long terme, la mise en place de « quotas de stock ».

Merci de votre attention.